

PROGRAMME DE TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE STARLIGHT

Les investisseurs qui investissent des sommes importantes dans des Fonds Starlight pourraient être admissibles à une réduction des frais de gestion. Ils peuvent aussi choisir de regrouper leurs comptes de placement avec ceux d'autres membres de leur famille pour créer un « **regroupement par ménage** » au sein de Starlight. Le taux de la réduction des frais de gestion est établi en fonction du montant global des placements regroupés de l'investisseur principal et des membres de sa famille ainsi que de ceux des sociétés dont l'investisseur principal détient plus de 50 % des capitaux propres et des actions avec droit de vote. Les membres de la famille comprennent le conjoint de l'investisseur principal ainsi que les autres membres de la famille qui résident au domicile de l'investisseur principal. La réduction des frais de gestion est applicable à compter du premier dollar de placement, une fois que le regroupement par ménage a investi un minimum de 250 000 \$.

Les investisseurs qui souhaitent regrouper leurs comptes avec ceux d'autres membres de leur famille pour bénéficier d'une réduction des frais de gestion doivent s'adresser à leur conseiller en placements pour remplir le présent formulaire de demande de regroupement de comptes (le « formulaire ») et respecter en tout temps les conditions énoncées ci-dessous.

Vous pouvez mettre un terme au regroupement de ces comptes en tout temps, en remplissant de nouveau le présent formulaire et en le faisant parvenir à Starlight Capital.

1. ADMISSIBLIÉ

Vous devez respecter en tout temps les conditions énumérées ci-dessous pour que votre regroupement par ménage soit admissible à la réduction des frais de gestion :

1. Un compte désigné comprend tout compte détenu: (a) par l'investisseur principal et/ou (b) par le conjoint de l'investisseur principal et/ou (c) conjointement par l'investisseur principal et son conjoint et/ou (d) par une société dont l'investisseur principal détient plus de 50 % des capitaux propres et des actions avec droit de vote et/ou (e) par un membre de la famille domicilié à la même adresse que l'investisseur principal.
2. Seuls les placements effectués collectivement dans des titres des séries A/T6, F/FT6, FC/FCT6 et O/O6 peuvent être inclus dans un regroupement par ménage. Les placements seront regroupés uniquement afin d'établir la réduction des frais de gestion d'un regroupement par ménage.
3. Pour être admissible à la réduction des frais de gestion d'un regroupement par ménage, il faut maintenir un placement minimal total de 250 000 \$ dans les comptes qui constituent le regroupement par ménage. Si le montant total du placement tombe en deçà de 250 000 \$ en raison de rachats ou d'échanges sortants de titres des séries A/T6, F/FT6, FC/FCT6 et O/O6, selon le cas, le regroupement par ménage ne sera plus admissible à la réduction des frais de gestion. Or, l'admissibilité au Programme de tarification préférentielle Starlight ne sera pas remise en question si le montant total du placement tombe en deçà de 250 000 \$ uniquement en raison de la baisse de la valeur des placements détenus par le regroupement par ménage.
4. Un seul conseiller en placements peut être affecté aux comptes appartenant au regroupement par ménage.

2. REGROUPEMENT DE COMPTES

Vous pouvez utiliser le présent formulaire pour créer ou pour modifier un regroupement par ménage. Dressez la liste des comptes admissibles à regrouper. Seuls les comptes qui respectent les conditions mentionnées dans le présent formulaire peuvent être regroupés. Si le regroupement par ménage renferme un compte de société, veuillez annexer la résolution et les statuts constitutifs de l'entreprise.

Il incombe à l'investisseur principal de divulguer l'existence de tous les comptes admissibles des membres de la famille domiciliés à la même adresse, et de fournir au conseiller en placements tous les renseignements et documents nécessaires à l'établissement du regroupement par ménage. Le courtier et le conseiller en placements de l'investisseur principal ne sont pas tenus de confirmer l'admissibilité ou de surveiller le maintien de l'admissibilité de ces comptes.

Le premier compte indiqué ci-dessous constitue le « compte principal ». Le titulaire du compte principal, ou le conseiller en placements qui agit en son nom, doit autoriser l'ajout ou la suppression de tout membre et de tout compte au regroupement par ménage. Ces ajouts ou suppressions peuvent être demandés en cochant les cases appropriées de la colonne « Regroupement par ménage » ci-dessous.

2. REGROUPEMENT DE COMPTES (SUITE)

<input type="text"/>		
Nom du regroupement par ménage		Regroupement par ménage
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Ajouter
Nom du ou des titulaires du compte (Compte principal)	Numéro de compte Starlight ou numéro de compte du courtier ou de l'intermédiaire	<input type="checkbox"/> Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Ajouter
Nom du ou des titulaires du compte	Numéro de compte Starlight ou numéro de compte du courtier ou de l'intermédiaire	<input type="checkbox"/> Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Ajouter
Nom du ou des titulaires du compte	Numéro de compte Starlight ou numéro de compte du courtier ou de l'intermédiaire	<input type="checkbox"/> Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Ajouter
Nom du ou des titulaires du compte	Numéro de compte Starlight ou numéro de compte du courtier ou de l'intermédiaire	<input type="checkbox"/> Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Ajouter
Nom du ou des titulaires du compte	Numéro de compte Starlight ou numéro de compte du courtier ou de l'intermédiaire	<input type="checkbox"/> Supprimer

Au besoin, annexe une feuille supplémentaire.

3. RENSEIGNEMENTS SUR LE COURTIER

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom du courtier	Numéro du courtier
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom du conseiller en placements	Numéro du conseiller en placements
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse électronique du conseiller en placements	Numéro de téléphone du conseiller en placements

4. AUTORISATION

Aux fins de la création d'un regroupement par ménage, tous les titulaires de compte figurant à la section « Regroupement de comptes » doivent, lorsqu'une autorisation est nécessaire, apposer leur signature à la page suivante afin d'autoriser leur inclusion dans le regroupement par ménage. S'il s'agit d'un compte de prête-nom, le courtier qui appose sa signature au nom du client déclare qu'il est autorisé à agir ainsi et consent à ce que Starlight Capital se fonde sur cette signature sans autre recherche.

En apposant ma signature ci-dessous, j'atteste (nous attestons) que les comptes indiqués à la section « Regroupement de comptes » appartiennent à des membres de la famille du titulaire du compte principal, qu'ils respectent les conditions d'admissibilité énoncées dans le présent formulaire et qu'ils sont admissibles à la réduction applicable des frais de gestion.

Je reconnais et j'accepte (Nous reconnaissons et acceptons) que le calcul des taux des frais de gestion sera appliqué dès réception du formulaire de demande de regroupement de comptes en bon ordre par Starlight Capital. Toute modification apportée au regroupement par ménage, notamment l'ajout ou la suppression de comptes, peut avoir une incidence sur les taux des frais de gestion qui seront appliqués à chaque compte et membre du regroupement par ménage.

4. AUTORISATION (SUITE)

Mon (Notre) conseiller en placements et moi (nous) sommes responsables de toute modification, toute annulation ou tout ajout de comptes au regroupement par ménage. Starlight Capital ne peut pas regrouper des comptes automatiquement et doit obtenir l'autorisation du titulaire du compte principal et du membre de la famille avant d'ajouter ce membre de la famille au regroupement par ménage.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

En apposant ma signature au présent formulaire, je consens à ce que mes renseignements personnels soient recueillis, conservés, utilisés et divulgués par Starlight Capital aux fins de l'administration de mon compte. Dans certaines circonstances, Starlight Capital pourrait partager mes renseignements personnels avec des tiers, notamment des fournisseurs de services, mon conseiller en placements et mon courtier, si la loi l'autorise ou l'exige. Je comprends que je peux me procurer la politique de confidentialité de Starlight Capital en composant sans frais le 1-833-290-2606 ou en visitant le www.starlightcapital.com.

INVESTISSEUR(S) :

JJ/MM/AAAA	X	
Date	Signature du titulaire du compte principal (comptes clients selon les exigences du courtier)	Nom du titulaire du compte principal en caractères d'imprimerie
JJ/MM/AAAA	X	
Date	Signature du titulaire du compte (comptes clients selon les exigences du courtier)	Nom du titulaire du compte en caractères d'imprimerie
JJ/MM/AAAA	X	
Date	Signature du titulaire du compte (comptes clients selon les exigences du courtier)	Nom du titulaire du compte en caractères d'imprimerie
JJ/MM/AAAA	X	
Date	Signature du titulaire du compte (comptes clients selon les exigences du courtier)	Nom du titulaire du compte en caractères d'imprimerie
JJ/MM/AAAA	X	
Date	Signature du titulaire du compte (comptes clients selon les exigences du courtier)	Nom du titulaire du compte en caractères d'imprimerie

Au besoin, annexe une feuille supplémentaire.

CONSEILLER EN PLACEMENTS :

JJ/MM/AAAA	X
Date	Signature du conseiller en placements (nécessaire)

COURTIER/INTERMÉDIAIRE :

Nom de l'intermédiaire	Code de l'intermédiaire

JJ/MM/AAAA	X
Date	Signature du courtier/de l'intermédiaire (comptes de l'intermédiaire, ou selon les exigences du courtier)

VEUILLEZ TRANSMETTRE LE PRÉSENT FORMULAIRE À STARLIGHT CAPITAL :

Starlight Capital
a/s de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
3^e étage Imaging
155, rue Wellington Ouest, Toronto (ON) M5V 3L3

Service à la clientèle:
Téléphone : 1-833-290-2606
Télécopieur : 1-866-716-2977
Courriel : info@starlightcapital.com



SIÈGE SOCIAL

Starlight Capital
1400 - 3280, rue Bloor Ouest, Centre Tower
Toronto (ON) M8X 2X3

TÉLÉPHONE 1-833-290-2606

TÉLÉCOPIEUR 1-833-213-7747

COURRIEL info@starlightcapital.com

STARLIGHTCAPITAL.COM